

I BUT DU COURS

« ... ce sont à peu près les mêmes formules, mais c'est autre chose, c'est... comment dirais-je... » (Bergson)

Célèbre peut-être surtout pour ses deux premiers livres, *Essai sur les données immédiates de la conscience* (1889) et *Matière et mémoire* (1895), la pensée de Bergson n'a jamais cessé d'évoluer. Avec la nouvelle publication de ses cours au *Collège de France* entre 1901 et 1904, nous avons maintenant tout ce qu'il faut pour nous plonger directement dans cette évolution remarquable, cette pensée en mouvement. Dans ces cours nous rencontrons un Bergson entre la répétition et la création, qui propose « à peu près les mêmes formules, mais c'est autre chose... », et qui bâtit donc un pont entre ses premières analyses et ses idées les plus abouties.

Dans ce séminaire, après une brève introduction (c'est-à-dire quelques leçons magistrales) aux deux premiers livres de Bergson, nous allons suivre directement la pensée de Bergson au début du siècle telles qu'elles sont documentées dans ses cours (dactylographié à la demande de Charles Péguy) et dans les présentations publiques qu'il a faites de part le monde à la même époque. C'est dans cette période d'ailleurs que son enseignement oral et ses conférences philosophiques ont établi cette fameuse « gloire » de Bergson qui a si profondément marqué la philosophie française du XXe siècle. Pour terminer, en lisant de près quelques sections de *l'Évolution créatrice* (1907) et d'autres textes tardifs, nous allons avoir l'occasion d'évaluer la portée philosophique de cette « évolution permanente » au sein du bergsonisme.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- a) Examiner le développement des idées principales de Bergson, surtout à la lumière de ses cours au Collège de France entre 1901 et 1904.
- b) Susciter une réflexion sur la question du rapport entre le premier Bergson et le dernier, ainsi que les implications pour son ontologie et sa méthode philosophique.
- c) Essayer de comprendre l'influence de Bergson sur la philosophie du XXe siècle et les ressources que sa pensée peut mettre au service de la philosophie continentale contemporaine.

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- a) S'exercer à la lecture, à l'interprétation et à l'analyse de textes philosophiques et de textes issus de la littérature secondaire.

- b) S'exercer à la présentation orale d'un texte philosophique et développer la capacité de conduire la discussion qui suit.
- c) Favoriser le développement des aptitudes à la recherche universitaire et des capacités d'écrire un texte sous la forme d'un travail scientifique en philosophie.

III CONTENU

a) **Première partie : Les fondations du bergsonisme (3 semaines)**

Cette partie du séminaire comprendra quelques leçons magistrales sur les grands thèmes des deux premiers livres de Bergson, Essai sur les données immédiates de la conscience (1889) et Matière et mémoire (1895).

b) **Deuxième partie : Cours au Collège de France et d'autres documents (~9 semaines)**

La deuxième partie du séminaire, animée par des exposés des étudiants, se concentrera sur des cours de Bergson au Collège de France, en particulier : L'idée du temps (1901-1902) et Histoire des théories de la mémoire (1903-1904). D'autres textes de cette période feront aussi l'objet d'exposés et de discussions.

c) **Troisième partie : Le dernier bergsonisme à la lumière de son évolution (créatrice) (3 semaines)**

Pour terminer la session, nous tournerons notre attention sur les derniers écrits de Bergson et les interpréterons à la lumière de l'évolution de sa pensée. Cette partie comprendra une leçon magistrale sur l'Évolution créatrice (livre de 1907) et plusieurs exposés sur d'autres documents des années 1910-1920.

IV FORMULE PEDAGOGIQUE

Leçons magistrales et discussion animées par le professeur ; exposés par les étudiants.

V LECTURES OBLIGATOIRES ET LECTURES SUGGEREES

Obligatoires

- Bergson, *L'idée du temps. Cours au Collège de France 1901-1902* (PUF, 2019).
- Bergson, *Histoire des théories de la mémoire. Cours au Collège de France 1903-1904* (PUF, 2018).
- Étant donné que beaucoup des écrits de Bergson se trouvent dans le domaine public et disponible sur Gallica (Bibliothèque Nationale de France), les autres lectures seront accessibles via le Portail en ligne du séminaire.

Suggérées

- Une liste de textes suggérés sera distribuée en classe.

VI MODE ET CRITERES D'EVALUATION *, i, ii :

***NOTE : CES CRITERES D'ÉVALUATION PEUVENT CHANGER EN FONCTION DU NOMBRE D'INSCRITS DANS LE SEMINAIRE. LE PLAN DE SEMINAIRE DEFINITIF SERA DISTRIBUE LORS DE LA PREMIERE SEANCE DU SEMINAIRE.**

- **Participation** **10%**
Assiduité et participation aux discussions (présence, interventions, questions pendant les « séances de question-réponse » pour vos collègues, etc.).

- **Exposé(s)** **30% (ou 15% x 2)**
Il s'agira d'un ou deux exposés par étudiant (selon le nombre d'étudiants inscrits au séminaire) d'un texte ou d'une sélection des cours de Bergson. Votre but est de présenter le texte dans le cadre des questions et des recherches de notre séminaire et de susciter une discussion à son sujet.

Durée de l'exposé : à déterminer selon l'inscription, 30 à 45 minutes.

- **Exposé « travail de session » (Journée d'étude)** **10%**
L'exposé « travail de session » consiste en une présentation courte de votre travail de session : le sujet, les enjeux et votre position/argument... Le but est de cristalliser votre thème et votre plan, ainsi que de profiter des commentaires de vos collègues faits lors du séminaire.

Durée de l'exposé : 10 minutes
Durée de la séance de questions/commentaires : 10 minutes

- **Travail écrit** **50%**
Le sujet est au choix, mais vous devez développer le sujet présenté dans votre exposé « travail de session ». Vous serez invité à prendre rendez-vous avec le professeur pour discuter de votre projet de travail dès la deuxième moitié du séminaire.
 - 2^e cycle : **4000 mots** (à peu près 12 pages à double interligne, Times New Roman, 12pt.)
 - 3^e cycle : **5000 mots** (à peu près 15 pages à double interligne, Times New Roman, 12pt.)

Date de la remise : voir le calendrier du séminaire.

VII CRITERES GENERAUX D'EVALUATION :

- Compréhension des textes discutés.
- Clarté de l'expression, cohérence de la présentation de l'argumentation, rigueur de l'argumentation et pertinence de la réflexion.
- La qualité du français écrit (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

VIII ÉCHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.
2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études
3. Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).
4. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>
<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>
<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

IX ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP :

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>.

X UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

L'utilisation des appareils électroniques (y compris les téléphones intelligents, les tablettes électroniques, les ordinateurs portables, etc.) est permise pendant les cours mais seulement pour les fins scolaires (par exemple, pour prendre des notes en cours). Mais, je vous conseille de lire l'article de 4.28.2014 dans *Le Figaro* : « **Le stylo serait plus efficace que l'ordinateur pour prendre des notes en cours** » ! ([ICI](#))

Toute autre utilisation (enregistrement, Internet, SMS, Facebook, etc.) est interdite.
Débranchez-vous et soyez pleinement présent !

ⁱ L'étudiant qui ne peut se soumettre à une évaluation prévue dans le plan de cours ou une présentation doit absolument communiquer avec le professeur dès que possible. En cas de maladie, l'étudiant doit fournir un **certificat médical**, signé par un professionnel de la santé et indiquant explicitement que, pour des raisons médicales, l'étudiant est dans l'incapacité de participer à tous ses examens ou autres évaluations durant une période précise. Pour toute autre situation, l'étudiant doit communiquer avec le professeur, qui réserve le droit de demander des documents appropriés.

ⁱⁱ L'étudiant qui ne respecte pas les délais imposés pour la remise du travail de session perd **5% des points obtenus par jour de retard, sauf en cas de force majeure (justification à l'appui)**.